



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

IBM France

Question écrite n° 18010

## Texte de la question

Mme Janine Jambu attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la situation de l'emploi et sur les options strategiques de la societe IBM France. En effet, malgre les resultats positifs qui se degagent des six premiers mois de 1994 et les procedures en cours avec les organisations syndicales, l'entreprise poursuit une orientation qui se traduit par la suppression de 1 300 emplois, l'introduction de la flexibilite salariale, la fermeture progressive de ses sites d'activite a Bordeaux, Montpellier et Corbeil-Essonnes et le transfert des productions aux Etats-Unis. Ces decisions soulevent l'inquietude legitime des personnels et de lourdes interrogations quant aux consequences economiques et sociales dans les regions concernees et pour notre pays. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour intervenir dans ce dossier afin de defendre l'emploi et l'interet national.

## Texte de la réponse

La situation de la societe IBM France, qui constitue un acteur de premier plan dans le domaine de l'industrie informatique en France, fait l'objet d'un suivi permanent de la part du ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur. IBM France a obtenu de son actionnaire que, a partir de la mi-1994, soit regroupe a Montpellier l'ensemble de la fabrication pour l'Europe des sytemes refroidis par air. C'est un element tres positif venant renforcer la perennite a long terme du site de Montpellier et qui fait plus que compenser la delocalisation de la fabrication des grands modules. Le processus d'ouverture du site a des entreprises exterieures, avec ou sans participation d'IBM au capital, participe egalement au traitement des difficultes sociales engendrees par les suppressions d'emplois. Le ministre a egalement note avec satisfaction l'implantation de la societe Korean Data Systems, qui a fait l'objet d'une concertation etroite entre IBM, la prefecture de l'Herault et les services du ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur. De maniere plus generale, la societe IBM amorce aujourd'hui un virage difficile dans un contexte concurrentiel particulierement agressif. Il importe toutefois que les fruits du redressement, encore fragile, de l'entreprise, qui a eu a proceder a travers le monde a des reductions d'effectifs considerables, beneficent a ses implantations sur notre territoire. Le ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur est mobilise de facon constante pour veiller a la realisation de cet objectif.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jambu Janine](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18010

**Rubrique :** Informatique

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 5 décembre 1994

**Question publiée le** : 12 septembre 1994, page 4544

**Réponse publiée le** : 12 décembre 1994, page 6200